

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès. Inscrits dans les derniers 24 heures.



Ernststein Bros Co. vs B. Economides & Co. réclamation de \$951.47. Pietro Latino vs Vincent Guarisco, saisie provisoire de \$350.00.

DECEZ. Pierre A. Roquet, 78 ans, paroisse St-Bernard; Augusta Long, 31 ans, 1100 Marigny; Edward Vives, 82 ans, 2309 Colombus; John Grimm, 74 ans, 1443 Orfila; Yve Mary Dancer, 78 ans, 2337 Bourbon; Beatrice Harris, 5 mois, 935 Kerlerec; Wash Patterson, 41 ans, Hôpital de Charité; Carrie L. Tabb, 6 jours, 2361 N. Villere; John A. Peyton, 19 ans, 602 Indépendance; Martin Bernard, 54 ans, Bate St. Louis; Oscar Beckham, 12 jours, Bagalusa; Lucie Louis J. Benitez, 1 mois, 1741 N. Remparts; Mamie O'Brien, 21 ans, 605 Upper Line.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AUCOIN. Comparutions: Peter Ruotta, attaque et blessure; Et. Martre, violation de la loi du dimanche; Dock A. Ben, fugitif; Pietro Porretti, violation de l'acte 176 de l'Etat; Edgar Bernard, violation de l'acte 176 de l'Etat; Pietro Porretti, pert à femme cachée; Edwin W. Dennis, violation de l'acte 107 de 1902; Michel Thompson, blessure; Wim Cassel, acte Horace Orlanducci, violation de l'acte 107 de 1902; John Siegrist, Emile Frerio, actes de violence. Condamnations: Ben Bradley, larcin, 60 jours de prison; E.iza Daniels, actes de violence, \$25 d'amende ou 60 jours de prison. Acquitté: M. Zimmerman, meurtres.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Successions ouvertes: Peter Carlisle, Noah Sargent, Anna Anselchen, Mary J. Martin, Mary V. Veazey, Ann Crowley, H. A. Wood, Caesar E. Loiseau, Patrick J. McNamara. Edw. L. Powers vs Jos Power, demande de partage.

Réception à l'Hôtel St-Charles.

Une magnifique réception pour fêter le retour des délégués qui se sont rendus à Washington dans l'intérêt de l'Exposition de Panama, a eu lieu hier soir dans le jardin des palmiers de l'Hôtel St-Charles.

La grande salle était pleine de dames et messieurs lorsque M. Pearl Wight a appelé la réunion à l'ordre. M. Wight a dit que la séance avait été convoquée dans le but de souhaiter la bienvenue aux hommes qui, mettant de côté leurs intérêts personnels s'étaient rendus à Washington afin d'exposer au Congrès le projet de l'Exposition.

Le président a ajouté que la construction d'un canal mettant en communication les deux océans, occupait l'attention du monde entier depuis plus de cinquante ans et que ce problème étant finalement résolu, par le gouvernement Américain, il était naturel de célébrer d'une manière convenable l'importance de l'événement.

Une exposition universelle, a-t-il dit, étant indiquée pour ce genre de célébration et la Nouvelle-Orléans étant l'emplacement logique pour tenir une fête semblable, il ne reste plus qu'à aux citoyens de la ville et de l'Etat à se prononcer sur la question.

Jusqu'à présent, a dit M. Wight, le peuple de la Nouvelle-Orléans s'est toujours prononcé affirmativement lorsqu'il s'est agi d'entreprises devant contribuer au développement de la ville et il est permis d'espérer que dans le projet actuel les citoyens ne se laisseront pas distancer par ceux des autres villes de l'Union.

En terminant, M. Wight a présenté le gouverneur J. Y. Sanders, lequel a dit, que le temps des discours et des paroles floues était passé, et que pour obtenir l'Exposition désirée de tous, il fallait agir promptement.

Le gouverneur a ajouté que tout le monde était d'accord sur les avantages qui résulteraient pour la ville et pour l'Etat d'une Exposition de ce genre, mais qu'il était nécessaire de s'entendre au préalable sur le côté financier du projet.

La Convention des Shriners.

Le public en général et les membres du Temple de Jérusalem en particulier, attendent avec un profond intérêt le résultat des démarches tentées auprès du département de la marine par le congressiste Estopinal, en vue d'obtenir que deux ou trois navires de guerre soient envoyés dans le port de la Nouvelle-Orléans, pendant la Convention des Shriners, du 10 au 15 avril.

Les préparatifs pour la convention des Shriners se poursuivent activement particulièrement la décoration des rues qui promet d'être superbe.

Suicide de T. J. Feibleman.

M. T. J. Feibleman, président de la Globe Coffee Company s'est suicidé hier après-midi à 3 heures en se tirant une balle de revolver dans la tête, en son bureau 531 rue S. Peter.

Le congrès de l'Hara immédiatement informé par des employés de la Globe Company est rendu sur les lieux, et après avoir procédé aux constatations légales a autorisé le transfert du corps à son domicile.

M. Feibleman était âgé de 50 ans. Il souffrait depuis quelques mois de neurasthénie et l'on attribue cet acte désespéré à son mauvais état de santé.

PROCLAMATION.

Etat de la Louisiane. Mairie de la Nouvelle-Orléans. Hôtel de Ville, 12 mars 1910. Attendu que le Conseil Impérial du Mystic Shrine s'assemble en convention annuelle dans la ville de la Nouvelle-Orléans, du 10 au 15 avril, prochainement, et que le temple local de ce ordre a fait de grande préparation pour la magnifique parade de rue qui aura lieu en leur honneur le jeudi 14 avril 1910, comme d'usage.

Attendu que la magistrature de rue est un des côtés les plus caractéristiques et amusants de notre carnaval, et si elle est permise en la circonstance, sera source d'amusement et de plaisir pour nos visiteurs.

Donc, Je, Martin Behrman, maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, ici soussigné, en vertu de l'autorité qui m'est conférée par la loi, et en vertu de l'acte 107 de 1902, permet à quiconque de se masquer de 6 heures du matin à 6 heures du soir.

M. T. J. Feibleman, président de la Globe Coffee Company s'est suicidé hier après-midi à 3 heures en se tirant une balle de revolver dans la tête, en son bureau 531 rue S. Peter.

Le public en général et les membres du Temple de Jérusalem en particulier, attendent avec un profond intérêt le résultat des démarches tentées auprès du département de la marine par le congressiste Estopinal, en vue d'obtenir que deux ou trois navires de guerre soient envoyés dans le port de la Nouvelle-Orléans, pendant la Convention des Shriners, du 10 au 15 avril.

Les préparatifs pour la convention des Shriners se poursuivent activement particulièrement la décoration des rues qui promet d'être superbe.

Bureau Franco-Américain.

Nous donnons très volontiers place dans nos colonnes aux lignes ci-dessous qu'on lira avec intérêt: elles font part, d'abord, de l'opportune création de la Nouvelle-Orléans "Bureau Franco-Américain" et en expliquent, ensuite, le caractère, le but, le fonctionnement et enfin l'inestimable utilité.

Opportune création, disons-nous, en effet, le "Bureau Franco-Américain" ne passe-t-il pas dans le domaine de la réalité après que l'idée en eût été conçue et mûrement étudiée par le plus réfléchi, le mieux avisé des esprits, à l'heure même où une œuvre qui, elle aussi, a germé dans des puissants cerveaux avant de voir le jour, reçoit l'accueil le plus flatteur dans le nouveau Comité de l'ancien monde: "Le Comité Franco-Américain" dont la visée unique est de rapprocher la France et l'Amérique, de resserrer les liens de leur amitié séculaire, travaillant ainsi à leur mutuel avantage, à leur commun avancement.

Le Bureau Franco-Américain a pour gérant un Français des plus distingués, qui connaît et habite l'Amérique depuis plusieurs années et où, par ses vastes connaissances, sa très haute honorabilité et son inlassable activité il s'est acquis des amitiés vraies, nous avons nommé M. A. D'AVESNE.

Les lignes qui suivent disent bien mieux que nous ne le saurions, ce que est le "Bureau Franco-Américain", et quels services il est appelé à rendre aux deux pays compris dans sa sphère d'action:

Monsieur. J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je viens de fonder à la Nouvelle-Orléans, sous les auspices d'un groupe de personnalités américaines, d'une compétence, d'une influence, d'une honorabilité et aussi d'une surface pécuniaire hautement reconnues, un Bureau Franco-Américain, dont le but est de se consacrer entièrement à intéresser les capitaux français aux entreprises commerciales, financières, industrielles et minières des Etats-Unis en général et des Etats du Sud en particulier.

En rendant plus étroites et plus intimes les relations entre les Etats-Unis et la France, le "Franco-American Bureau" accomplira l'œuvre de faire mieux connaître l'Amérique à la France et la France à l'Amérique, et à cette tâche ne manquera pas de s'intéresser, nous en avons l'assurance formelle, les plus éminentes notabilités du monde politique, financier, commercial, scientifique et littéraire de ces deux grands pays. Il remplira d'ailleurs un double but, puisque, en dehors du mouvement sympathique réalisé, il offrira aux immenses capitaux français que leur phéromène rend à peu près improductifs ou qui rapportent seulement un intérêt dérisoire—quelquefois moins de 3 pour cent—des placements infiniment plus avantageux et présentant toutes les garanties désirables, non seulement pour augmenter la richesse déjà si grande de la France, mais encore pour accroître celle des Etats-Unis en favorisant le développement progressif et l'exploitation normale de ce merveilleux pays qu'est l'Amérique du Nord.

Le "Franco-American Bureau", dont l'organisation est à l'étude depuis plus de trois ans, va faire ses débuts à un moment exceptionnellement favorable, car, depuis quelques mois, une campagne de presse des plus actives est menée en France à l'effet de faire comprendre à l'épargne française l'intérêt considérable qu'elle aurait à diriger ses capitaux sur un pays dont la prospérité et l'esprit d'entreprise font l'émerveillement du monde entier. Cette campagne a déjà préparé le rapprochement plus intime dont le "Franco-American Bureau" se félicite d'être un des tout premiers promoteurs, et elle a fait prévaloir en France un sentiment de large confiance dans les entreprises colossales et les inépuisables richesses des Etats-Unis.

Par une heureuse coïncidence, bien faite pour justifier l'opportuni-

té de la création du "Franco-American Bureau", un comité vient d'être fondé en France sous le nom de "Comité Franco-Américain" dont le but est de travailler au développement des relations de tous ordres entre la France et l'Amérique: de publier une Revue qui tiendra ses adhérents français au courant des faits concernant l'Amérique et qui renseignera ses adhérents d'Amérique sur les parties de la vie française qui peuvent les intéresser; d'encourager enfin d'une manière générale toute œuvre ou toute action qui défendra les intérêts français en Amérique, et fera connaître l'Amérique en France et la France en Amérique.

Ce Comité a pour Président M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, ancien Ministre des Affaires Etrangères de France, et compte dans son Comité de Patronage et son Conseil de Direction des personnalités telles que les Ministres des Affaires Etrangères et du Commerce, l'Ambassadeur de France aux Etats-Unis, les Présidents de toutes les grandes Chambres de Commerce, M. Anatole Leroy Beaulieu, de l'Institut, le Prince d'Artemberg, l'Amiral Gervais, le Baron E. de Rothchild, M. Paul Deschanel, etc., etc.

Il va sans dire que le "Franco-American Bureau" se maintiendra en étroites et cordiales relations avec le Comité Franco-Américain dont l'appui n'est pas douteux à l'égard d'une entreprise qui aura si promptement répondu à l'appel que ce Comité adresse aux Français et aux Américains.

Le "Franco-American Bureau", dont l'existence a déjà été signalée aux milieux officiels, se propose d'organiser en France des conférences pratiques faites par des personnalités qualifiées et documentées, en vue de donner aux capitalistes français comme à la petite épargne les placements aussi sûrs qu'avantageux qui peuvent être effectués aux Etats-Unis.

Le "Franco-American Bureau" est organisé (ci aussi bien que là-bas) pour mener à bonne fin toute entreprise commerciale, financière ou industrielle, offrant les garanties les plus absolues tant aux vendeurs qu'aux acheteurs.

Le "Franco-American Bureau" procurera des capitaux français pour l'exploitation des richesses naturelles du sol: Bois, Charbon, Soufre, Phosphates, Pétrole, etc., etc.

Le "Franco-American Bureau" intéressera les capitalistes français à l'amélioration (reclaiming) des terrains marécageux qui, par un travail approprié, donnera surtout dans le Sud et particulièrement en Louisiane, une valeur considérable à des millions d'acres de terrains qui, actuellement, sont non seulement improductifs, mais encore sans aucune valeur.

Enfin le "Franco-American Bureau" se tiendra au courant de toutes les opérations financières telles qu'emprunts garantis d'Etats ou de Villes, ou encore de grandes compagnies dont les émissions pourraient intéresser les établissements de crédit français.

Grâce aux moyens puissants dont il dispose, le "Franco-American Bureau" est décidé à ne présenter que des affaires de tout premier ordre et d'une entière sécurité; il fera expérimenter à ses frais toutes les affaires qui lui seront soumises, et c'est seulement après cette expertise opérée par les hommes les plus compétents et contrôlée par un comité spécial qu'il les proposera aux commerçants, aux industriels ou aux banquiers français. Il n'ira plus loin encore dans cet ordre d'idées et fournira un supplément de garanties qu'on ne manquera pas d'apprécier à sa haute valeur: il s'engage, dans le cas où les experts venus de France ne trouveraient pas l'expertise préalable conforme à la réalité, à rembourser tous les frais d'expertise effectués par les acheteurs présumés sur le sol américain.

En adressant, comme il le fait actuellement, la présente circulaire aux membres du Parlement français, aux Autorités civiles compétentes, à toutes les Institutions financières, aux principales Banques, aux Chambres de Commerce des grandes villes, à toutes les personnalités notables du monde industriel et commercial, le "Franco-American Bureau" a pleine confiance que son initiative provoquera, parmi les capitaux français, un mouvement de confiance et d'at-

traction vers les placements américains. En se bornant, pour aujourd'hui, aux indications générales qui précèdent et sur lesquelles j'appelle votre plus scrupuleuse attention, le "Franco-American Bureau" reste à votre entière disposition pour vous fournir tous les renseignements complémentaires que vous pourrez désirer.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. A. D'AVESNE, General Manager, Bureau 628 Bataisse Audubon.

James Bonnot, Successeur de JOHN BONNOT. Entrepreneurs de pompes funèbres. No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd. Entrepreneurs de pompes funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue Nd Remparts. PHONE 1 HEMLOCK..... 408.

EMILE LABAT. Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur. No 1368 AVENUE NORD REMPARTS. Près Esplanade. Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Entourments faits des prix modiques. Ordres reçus par téléphone à n'importe quel moment. Les sept-1er.

PETITES ANNONCES. Demande - Une fille blanche pour travail de salle à manger, française préférée, petite famille, pages \$25.00 par mois à adresser 7625 Avenue St-Charles, coin Adams. 22mars-17. Demande Française Parisienne, bonne éducation, doué situation accepterait n'importe quelle situation honorable. Adresse: C. Excler, 721 rue Toulouse. 19 mars 17. On demande - Une bonne cuisinière. Bonnes pages à adresser, 522 rue Bourbon. 27 fév-17.

AVIS SPECIAL. BUREAU DE LA COMMISSION DES Assesseurs dans et pour la Franco-American Bureau, Chambre 391, Anse de l'Hotel de ville, N. O. Orléans, 16 mars 1910. - Toutes les personnes assesseurs à des impôts sur une propriété quelconque, immobilière ou mobilière, sont parvenues à l'assesseur conformément à la loi, que les assesseurs pour l'année 1910, dans les divers districts d'assèment de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont été achevés, et que la liste des exposés a été déposée au bureau du 16 au 31 mars 1910. Les journaux indiquent entre les heures de 9 a. m. et 4 p. m. (les jours fériés exceptés). Tous les contribuables sont vivement engagés à profiter de cette occasion pour exposer leurs objections à un assèment quelconque et en approuver la justice ainsi que le veut la loi.

JOHN LYNN, Jr. Secrétaire. 16 mars-16 au 25 inc.



LULU MCCONNELL, Avec Grant Simpson dans une saynète "A Storm Hour"—Orpheum

Mais ce n'est pas tout: il faut arracher du registre à souche le talon du reçu d'un demi million. C'est chose vivement faite, et voici le talon brisé à son tour. Pais, rechargez le pistolet. Avec un morceau de papier, M. Charbillier nettoie soigneusement le canon ouï intérieur par le coup de feu; ensuite, il introduit de la poudre, une bouffe et une balle, et remet dans un tiroir, à sa place accoutumée, l'arme homicide qu'il a hâte de cacher à sa propre vue. Tout est en ordre ainsi.... La soirée est avancée, un million de tant d'angoisses. Mais, levé par la terreur ou fasciné par les rêves d'avenir, le notaire n'a point vu les signaux tourner sur le cadran. Il a vécu inconsciemment: les heures qui viennent de s'écouler. Par instants, il se croit en train de jouer d'un cache-marin. Minuit sonne loyalement, rappelez Me Charbillier à la vie réelle. Le cœur oppressé, il se lève, jetant un dernier regard au cadran de la pendule, et se précipite dans sa chambre à coucher. D'habitude, chaque soir, il embrassait sa fille avant de se livrer au repos. Mais aujourd'hui il n'ose.... De quel front aborderait-il Solange, maintenant. Ne lirait-elle pas sur son visage un trouble révélateur? Et lui, pourrait-il sans frémir

poser ses lèvres sur la fauve chevelure qui pare, comme d'un diamant, le front aimé?... Pourrait-il cacher à l'enfant la fièvre brûlante de son talon à son tour. Pais, rechargez le pistolet. Avec un morceau de papier, M. Charbillier nettoie soigneusement le canon ouï intérieur par le coup de feu; ensuite, il introduit de la poudre, une bouffe et une balle, et remet dans un tiroir, à sa place accoutumée, l'arme homicide qu'il a hâte de cacher à sa propre vue. Tout est en ordre ainsi.... La soirée est avancée, un million de tant d'angoisses. Mais, levé par la terreur ou fasciné par les rêves d'avenir, le notaire n'a point vu les signaux tourner sur le cadran. Il a vécu inconsciemment: les heures qui viennent de s'écouler. Par instants, il se croit en train de jouer d'un cache-marin. Minuit sonne loyalement, rappelez Me Charbillier à la vie réelle. Le cœur oppressé, il se lève, jetant un dernier regard au cadran de la pendule, et se précipite dans sa chambre à coucher. D'habitude, chaque soir, il embrassait sa fille avant de se livrer au repos. Mais aujourd'hui il n'ose.... De quel front aborderait-il Solange, maintenant. Ne lirait-elle pas sur son visage un trouble révélateur? Et lui, pourrait-il sans frémir

Le hasard était grand.... Souvent, il souffrait de "vouloir" pour l'ériger en Providence. Et le père de Solange avait voulu.... Ainsi que font les joueurs malheureux, il avait corrigé le sort. Mais maintenant, qu'allait-il se passer? Il craignait et désirait tout à la fois avoir des nouvelles du drame de la nuit dernière. Sûrement, la mort tragique du général devait être connue déjà. Les journaux allaient en parler dès ce matin. Le notaire n'avait qu'à attendre le journal local, qui lui arriverait chaque jour, vers huit heures. Quel récit contiendrait-il? Quoique certain de n'être en aucune façon mêlé à l'affaire, Me Charbillier n'en éprouvait pas moins une inquiétude indéfinissable. A huit heures, Bonterrelle entra, ponctuel, dans le cabinet du patron, comme d'habitude, pour le dépeçage de la courrier quotidien. Il semblait très affairé. Le père de Solange, aux aguets de toute impression extérieure, s'en aperçut, mais il n'en laissa rien paraître. -Avez-vous vu, monsieur? demanda le premier clerc après une brève salutation à Me Charbillier. -Quoi? -Comment? Vous ne savez

principal clerc, en lui décochant un nouveau regard plus inquiet, que le précédent, mais tout aussi peu remarqué du notaire, volontairement absorbé dans ses paperasses. -N'est-ce pas votre avis, Bonterrelle? appuya, très dégagé et présent, Me Charbillier en relevant la tête. Il avait bien regu le premier choc. Aussi se trouvait-il daplomb et de taille à affronter la suite. Il fut heureux de se sentir le cœur aussi solidement blindé. Le moindre défaillance pouvait le perdre. Mais cette éprouve était concluante: il n'en aurait pas. Bonterrelle, un peu démonté par tant d'audace sang-froid, répondit à la question de son patron. -Mon Dieu, monsieur.... certainement.... Mais cette affaire passionne la ville.... Elle est, semble-t-il, assez mystérieuse.... C'est de moins ce que disent les journaux. -Vous les avez? interroge le notaire, plus curieusement qu'il ne l'aurait voulu pour ne point dévier de son rôle. -J'en ai un, dit Bonterrelle. -Lequel? -Le "Phare du Havre." A continuer.